



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint-Denis, le 20 Septembre 2018.

LE PATRONAT du FERROVIAIRE N'A AUCUNE PAROLE ! LE GOUVERNEMENT DOIT EN TIRER LES CONSEQUENCES !

Après n'avoir rien à proposer lors de la « *négociation* » concernant la classification des métiers et la rémunération pour la future convention collective, le patronat persiste sur la question des « *modalités de transfert de personnel* » ! Au mois de Mai, Patronat et Gouvernement s'engageaient auprès des cheminots et leurs organisations syndicales autour de négociations consacrées aux « *modalités de transfert de personnel et aux garanties, autres que celles prévues par la loi, dont bénéficieraient les salariés transférés* ». Des engagements clairs ont été pris ... Et aujourd'hui reniés par le syndicat patronal !

Un projet d'accord qui ne contient aucune avancée mais une simple reprise des articles de la loi ferroviaire vient d'être transmis par le patronat aux organisations syndicales en vue d'une présentation lors de la réunion de la commission mixte paritaire du 27 Septembre...

C'est la douche froide !

La responsabilité de ceux qui ont accepté des promesses en échange d'un arrêt de la grève est aujourd'hui clairement engagé face à une situation où le patronat ne propose rien !

Alors qu'il est maintenant avéré que les engagements patronaux ne sont pas tenus, il est encore temps pour la ministre des transports et le gouvernement d'en tirer les conséquences, d'interrompre le processus de mise en place de la loi ferroviaire.

Pendant des semaines, le gouvernement s'est évertué à rassurer les salariés du ferroviaire sur le maintien de leurs droits sociaux en renvoyant à des négociations « positives » avec le patronat du rail. Il est maintenant nécessaire que cette comédie cesse ! Il doit intervenir rapidement !

De plus, à l'image du syndicat patronal de branche qui bloque toute négociation sérieuse, SNCF passe en force en mettant en œuvre des dispositions d'un « *projet industriel et social* » qui n'a toujours pas été présenté mais dont les applications visent clairement à remettre en cause de nombreux droits pour les cheminots en les plaçant devant le fait accompli et en accélérant l'application de mesures régressives dans l'entreprise encore publique !

Le gouvernement et patronat ont une nouvelle fois manipuler cheminots et usagers, leur seul objectif est de se débarrasser des salariés de SNCF pour livrer l'argent public aux grands groupes privés Oui, la loi n'a rien réglé, la deuxième mi-temps a commencé !